GDS Pas-de-Calais
L'action sanitaire ensemble

Votre mensuel sanitaire

Lettre d'information N°89 – Janvier 2024

LA VOIX DU GDS

Inondations : le Trop Plein !

Difficile de souhaiter de bons vœux, quand des centaines d'élevage se retrouvent les « pattes » dans l'eau pour la énième fois en deux mois. Certes, l'Etat et les collectivités sont quotidiennement à notre chevet, mais quasi aucun chantier d'envergure n'a démarré pour nettoyer les exutoires. Il y a pourtant urgence.

Côté soutiens financiers, les assurances comme les banques doivent jouer pleinement leur rôle. A noter que grâce à la pression professionnelle, **l'aide de l'Etat à la trésorerie vient de passer à 5 000 € maxi à 20 000 €** (voir le lien d'accès ci-dessous) ; malheureusement les plaies sont profondes et il faudra aller bien au-delà. Sur le plan sanitaire, les conséquences sont diverses : de simples problèmes respiratoires, jusqu'à des avortements en masse, voire des mortalités dans les cheptels les plus impactés. Afin de remonter les chiffres aux autorités, **il est primordial de nous indiquer les pertes** que vous avez pu subir à ce jour. **Une enquête, très simple et rapide, va vous être adressée par mail.** Nous comptons sur votre réactivité pour la renseigner. Et nous ferons un nouveau point au printemps. **Pensez également à remonter vos besoins en fourrage au guichet unique.**

Comme depuis début novembre, le GDS, avec ses élus sur le terrain et son équipe, est aux côtés des sinistrés. Souhaitons que les cieux soient enfin plus cléments et que nous puissions retrouver des conditions d'élevage plus favorables pour cette fin d'hiver.

Meilleurs vœux de bonne santé et de réussite à tous

Pour le Conseil d'Administration, Valery LECERF – Président du GDS62

Inondations

Dégâts matériels ou non, pensez à faire **ouvrir un dossier par votre assurance** et attendre plusieurs mois avant de le clôturer (pertes sur la durée) !!

Pour plus d'infos sur **l'aide à la trésorerie de l'Etat**, rendez-vous ici

Besoins et offres en fourrage ? Contactez le guichet unique au 03.21.60.57.10.

Point MHE : évolution stable !

La situation reste inchangée depuis nos dernières informations. Croisons les doigts pour que cette maladie soit enfin maitrisée par les conditions hivernales défavorables au développement des vecteurs. Vous trouverez ici une lettre de Monsieur Moulin, Président de GDS France, avec un dossier complet sur la MHE.

Retour sur l'assemblée générale !

Le 14 décembre, votre GDS tenait son assemblée générale à Heuchin. 200 éleveurs et professionnels de l'élevage ont échangé sur **l'avenir du Groupement**, qui célébrait ses **70 ans**. Des tables rondes ont été organisées pour approfondir divers sujets tels que les formations des éleveurs, la prévention, les réglementations, les accompagnements financiers, ainsi que l'actualité sanitaire, notamment en ce qui concerne la MHE et la FCO. Cette année, notre rapport d'activités a adopté une approche novatrice avec une vidéo projetée, mettant en scène éleveurs, vétérinaires, opérateurs commerciaux, administrateurs et conseillères sanitaires. Retrouvez la ici.

A noter que les éleveurs suivants ont été élus pour trois ans :
Betty TOURRET (Audreselles), Hervé BARDE (Vacqueriette Erquières), Valéry LECERF (Cavron St Martin), Vincent BERTIN (Bournonville) et Matthieu BETHENCOURT (Rebreuve Ranchicourt). La matinée s'est conclue par un moment convivial.

IAHP : Un foyer déclaré dans le Nord !

L'IAHP continue de gagner du terrain ! Un foyer a été confirmé dans un élevage de volailles du Nord. Deux autres foyers ont également été détectés en Belgique dans des élevages de dindes et poules. La découverte de ces foyers a nécessité la prise d'un arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2023 instituant des zones de protection (rayon de 3kms) et des zones de surveillance (rayon de 10kms). Des mesures de biosécurité strictes s'appliquent sur tout le territoire national.

Restons vigilants ! Plus d'informations ICI

Rappel : Prophylaxie des ateliers laitiers

Différents tests sanitaires sont réalisés sur vos prélèvements de lait de tank durant la campagne de prophylaxie : la brucellose, la leucose bovine, le varron et l'IBR pour les maladies réglementées, et pour les adhérents la paratuberculose, la besnoitiose, ou la BVD pour certains cheptels.

Les analyses réglementaires sont terminées : trois échantillons ont un résultat en Brucellose, en Leucose bovine ou en IBR en cours de confirmation. Deux sont suivis par la DDPP.

La prophylaxie paratuberculose sur lait de tank sera faite le mois prochain, le varron ce mois-ci.

Les éleveurs qui ont cessé les livraisons en laiterie devront réaliser les prises de sang pour maintenir les qualifications en cartes vertes.

Collecte ADIVALOR
16 & 17 janvier

Pour le recyclage des déchets, les films d'enrubannage, bâches d'ensilage, ficelles et filets usagés et NOUVEAUTE, les seaux seront collectés ce mois-ci. **Cliquez ici pour plus d'infos**

Une enquête vous sera envoyée prochainement sur la réutilisation des déchets en agriculture avec des cadeaux à gagner pour les plus ingénieux !
A suivre ☺

Invitation - Débat théâtral

La MSA 59/62 organise de nouveau une représentation théâtrale « **Le stress est dans le pré** », jeudi 25 janvier 2024 à 19h00 à Montreuil-sur-Mer. Inscriptions ici

Prophylaxie des petits ruminants : C'est parti !

La période a commencé au 1er janvier. Elle est quinquennale. Les prophylaxies « **Brucellose ovine et caprine** » doivent être terminées pour le 30 septembre 2024.

Quels sont les cheptels concernés ?

⇒ Tous les mâles non castrés âgés de plus de 6 mois

⇒ Tous les animaux introduits depuis le contrôle précédent

⇒ 25 % au moins des femelles en âge de reproduction (sexuellement mature) ou en lactation sans que leur nombre puisse être < à 50, choisies sur l'ensemble des sites de l'exploitation. Dans les cheptels comprenant moins de 50 de ces femelles, l'ensemble de ces femelles doit être contrôlé.

Les communes concernées sont disponibles auprès de la DDPP 03.21.21.26.26 - Mr Grusezezack.

Formations : à vos agendas !

Le 19 décembre s'est déroulée la première formation **petits ruminants** sur la biosécurité appliquée aux avortements à Embry. Une journée riche en échanges pour ces éleveurs. Nous remercions le GAEC Les Brebis d'Esgranges pour son accueil !

Pour les éleveurs bovins, pensez à réserver les prochaines dates :

- 16/01/2024 : Biosécurité bovine appliquée aux avortements – Rollancourt. Plus que quelques places disponibles !
- 23/01/2024 : Santé du veau niveau 1 – Autingues
- 20/02/2024 : Santé du veau niveau 1 – secteur Montreuil

Vous pouvez vous pré-inscrire **ici !**

Dégâts de gibiers et nuisibles
Pensez à déclarer !

Corbeaux, corneilles, blaireaux, renards, étourneaux… peuvent être déclassés (voire protégés !!) si le monde agricole ne se mobilise pas. Il faut donc, à chaque dégât constaté, remplir une attestation (nous contacter)

Le classement des espèces par l'administration est, aujourd'hui, **uniquement** conditionné aux nombres d'attestations déposées, alors n'hésitez pas !

Meilleurs Vœux 2024 GDS Pas-de-Calais L'action sanitaire ensemble

Tél : 03 21 60 48 98
gds62@reseaugds.com
56 Avenue Roger Salengro BP 80 039
62051 Saint Laurent Blangy Cedex
www.gdshautsdefrance.fr

gtv62 Groupements Techniques Vétérinaires du Pas-de-Calais

62 Pas-de-Calais Le Département

TARIFS DE PROPHYLAXIES 2023/2024

BOVIN	Visite *(15 premiers kms)*	Prise de sang	IDS	IDC *(tuberculine non facturée)*	Brucellination	Vaccination *(vaccins non compris)*
	49 € HT	2,99 € HT	3,30 € HT	7,80 € HT	3,30 € HT	1,55 € HT
	Visite initiale *Engraissement derogataire*	Visite de maintien *Engraissement derogataire*	Enquête épidémiologique	*Materiel à usage unique et consommables compris dans le prix de l'acte* *Frais d'expédition en supplément* *Autant de visites facturées que nécessaire*		
	180 € HT	100 € HT	100 € HT			
OVIN CAPRIN	Visite *(15 premiers kms)*	Prise de sang *(20 premiers prélèvements)*	Prise de sang *au-delà de 20*	PORC	Visite *(15 premiers kms)*	Prélèvement de sang sur buvard
	49 € HT	2,20 € HT	1,20 € HT		49 € HT	2,20 € HT